

Jean-Michel Salaün

*Ecole nationale supérieure des sciences de l'information
et des bibliothèques, Cersi*

QUELQUES QUESTIONS POSÉES PAR L'ÉCONOMIE AUX BIBLIOTHÈQUES

(ET VICE VERSA)

MA PREMIERE CONTRIBUTION au *Bulletin des bibliothèques de France*¹ fut, il y a de cela cinq années au moment de mon arrivée à l'Ecole nationale supérieure des bibliothèques (aujourd'hui ENSSIB), un texte qui voulait esquisser une comparaison entre l'économie des médias et celle des bibliothèques et concluait en affirmant que « *les bibliothèques découvriraient l'économie* ». Affirmation un peu rapide, même si personnellement j'ai appris à découvrir les bibliothèques et à ne pas confondre bibliothéconomie avec économie des bibliothèques, on peut affirmer sans risque que cette dernière en est encore en France à ses balbutiements. Depuis le numéro cité et jusqu'à cette livraison, deux articles seulement²,

qui relèvent d'ailleurs plus d'une problématique gestionnaire qu'économique, ont été publiés sur des thèmes comparables. Le *Bulletin des bibliothèques de France* n'est pas une exception, les autres revues du petit monde bibliothécaire français sont pratiquement dans le même cas, à la notable exception près de *Livres-Hebdo* dont les prises de position reflètent volontiers les intérêts de l'édition. Aucun livre, ou presque, n'a été édité en français qui traiterait des aspects économiques des bibliothèques. Seule l'économie des banques de données a pu être évoquée³, et la tribu voisine, celle de la documentation, est plus sensible à ces thèmes, notamment au travers des activités de l'Association des documentalistes et bibliothécaires

spécialisés et de ses publications. Le contraste est grand avec les travaux américains (où, il est vrai, la distinction entre documentation et bibliothèque n'a pas grand sens) qui, depuis longtemps, ont pris la mesure de la dimension économique des bibliothèques⁴.

A l'inverse, on peut tenter de repérer les économistes qui s'intéresseraient aux bibliothèques. En terme de travaux académiques, il n'existe à ma connaissance qu'une thèse qui pourrait relever, de très loin, d'une problématique quelque peu économique⁵. En nombre de chercheurs français, mis à part quelques membres du Centre de recherche de l'ENSSIB (le Cersi), on aurait bien du mal à remplir les doigts

1. Jean-Michel SALAÛN, « Les bibliothèques saisies par l'économie », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 34, n° 6, 1989, p. 508-513 ; Jacques MICHEL, « Bibliothèques, information, économie », *id.*, p. 500-506.
2. Hervé CORVELLEC, « Tendances, faiblesses et perspectives de l'évaluation des performances des bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 35, n° 6, 1990, p. 356-365. Hervé Corvellec est un chercheur

français, installé en Suède ; René DERIEZ, Elisabeth LE BARBANCHON, « Le circuit du livre dans les bibliothèques universitaires : évaluation des tâches », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 38, n° 2, 1993, p. 50-54.

3. Voir, par exemple, Marie-France BLANQUET, *L'industrie de l'information*, Paris, ESF, 1992.

4. Voir, par exemple, Roberta FAUSTI, *Recherches sur l'économie de l'information, aperçu de la littérature américaine*, Villeurbanne, ENSSIB-Cersi, 1993 ; Cécile PIERRE, *Edition et profession : étude des monographies bibliothéconomiques américaines, 1991-1992*, mémoire DCB ENSSIB 1993.

5. Roland DUCASSE, *Méthodes du traitement des données bibliométriques pour la gestion des systèmes d'information*, thèse de 3^e cycle, sciences de l'information et de la communication, Bordeaux 1978.

d'une seule main, même si on élargit la discipline à la gestion ou à la sociologie des organisations...

Pour retrouver les économistes français, il faut quelque peu changer d'échelle. Depuis plusieurs années en effet, les chercheurs ont investi deux vastes domaines : les rapports entre économie et information d'une part, ceux entre économie et culture de l'autre. De savantes constructions y sont proposées, des organismes publics y sont fortement impliqués comme le Commissariat général au plan ou le ministère de la Culture, des laboratoires y ont acquis compétence et réputation. Mais les terrains d'application sont l'entreprise, *via* l'information professionnelle ou encore l'information électronique pour le premier domaine, et les médias, les spectacles vivants, les musées, ou encore les arts plastiques pour le second.

Alors même que les bibliothèques sont évidemment un élément important de l'un et de l'autre, bien malin qui trouvera le début d'une étude récente des économistes sur ce terrain en France... Et pourtant on peut imaginer que le développement de la lecture publique, et particulièrement l'organisation en réseau des bibliothèques départementales, les moyens nouveaux accordés aux bibliothèques universitaires ou encore le défi de gestion que représente la Bibliothèque nationale de France, ont suscité ponctuellement des études et des réflexions.

Mon propos n'est pas de chercher ici les raisons de ce paradoxe. On les trouverait sans doute assez facilement dans une conjonction très française entre une tradition qui marie service public, culture et désintéressement, un statut protecteur et une origine majoritairement littéraire ou historique des cadres de bibliothèque.

Mais il ne faudrait pas que cette absence soit la conséquence d'un tabou. Les bibliothèques ne vivent pas hors du monde. L'économie des bibliothèques avance toute seule. Les bibliothécaires disposent-ils de tous les outils pour comprendre leur situation et pour la maîtriser ? Il y a une tendance persistante chez certains bibliothécaires français à confondre

fièvre et thermomètre. Les économistes ne sont pas responsables de la montée des thèmes libéraux dans le secteur, encore moins des pressions des tutelles ou de celles des éditeurs et des industriels de l'information. Les bibliothécaires croient-ils pouvoir répondre (résister si nécessaire) efficacement en ignorant les arguments ou même la langue de leurs interlocuteurs ? Il est temps de sortir l'économie des bibliothèques de l'« enfer » !

Pour avancer efficacement dans cette direction, il est indispensable de marier réflexions théoriques et travaux empiriques de validation. Faute de mieux, je m'en tiendrai pourtant

bibliothèque sera présentée différemment.

Le point de vue d'un chercheur en sciences de l'information sur le sujet devrait croiser les travaux des chercheurs qui travaillent sur les industries culturelles et ceux des chercheurs qui s'intéressent à l'économie des services⁶. Les bibliothèques participent à ce qu'on pourrait appeler une économie de la « *communication flottante* ». C'est-à-dire qu'elles se trouvent dans la même filière que les médias de masse, qui, comme leur nom l'indique, parlent « à la cantonade » (du livre à la télévision).

A l'intérieur de cette économie, les bibliothèques n'interviennent qu'une

La bibliothèque est un élément de deux économies plus vastes, celle de l'information et celle de la culture

ici au seul premier volet, le second fait aujourd'hui l'objet de quelques travaux au Cersi et sans doute aussi dans quelques autres lieux, mais le champ est trop large pour que quelques individus puissent prétendre le défricher. Dans ce premier volet lui-même, je ne pourrai que lancer quelques pistes qui mériteraient sans doute une discussion plus approfondie... cet article est donc aussi un appel, une invitation à la recherche.

Les deux positions de la bibliothèque

Plutôt que d'analyser la bibliothèque comme un système, dont il s'agirait d'améliorer les performances, j'ai choisi ici de me concentrer sur l'analyse économique de la fonction, et non du fonctionnement, des bibliothèques, comme dans mon premier article.

La bibliothèque est un élément de deux économies plus vastes qui ne sont pas sans rapport, celle de l'information et celle de la culture. La première chose à faire est donc de placer cet élément dans le paysage général. Selon que l'on raisonne dans l'un ou l'autre domaine, la position de la

fois que des documents⁷ ont été produits. Elles renversent même l'ordre des facteurs tel qu'il est traditionnellement présenté, en raisonnant à partir de la lecture et non, comme les médias, à partir de l'écriture. Ce renversement transforme le rapport au temps ou à l'organisation des documents proposé par les médias. Pour prendre une comparaison irrévérencieuse, la bibliothèque est dans la même position face aux médias que le restaurant face à l'industrie alimentaire.

L'économiste de la culture aurait, lui, plutôt tendance à placer la bibliothèque dans un ensemble différent : celui des établissements culturels subventionnés. Comme la salle de théâtre, le musée, la maison de la culture, chacun à sa manière, la bibliothèque de lecture publique participe à l'enrichissement culturel d'une population. Dans une dynamique un peu diffé-

6. « Les sciences de l'information en questions, le point de vue du lecteur », *Réseaux*, n° 58, mars-avril 1993, p. 9-25.

7. Dans la suite de cet article, j'emploierai les termes de « document », de « lecture », d'« écriture » dans une forme générique, tous supports ou tous codes confondus ; de même j'ai préféré employer « bibliothèque » plutôt que « médiathèque », mais le premier terme inclut le second dans cet article.

rente, la bibliothèque universitaire est un élément du vaste service public de l'enseignement supérieur. La place particulière de la bibliothèque dans cet ensemble serait sans doute alors à rapprocher d'une économie patrimoniale. Mais le patrimoine dont il est question ici (celui de l'imaginaire, de l'invention, de la réflexion, de la représentation humaine... inscrit sur des documents) a des caractéristiques originales, par exemple : il s'enrichit et se renouvelle très rapidement et il nécessite un travail d'appropriation particulier, la lecture.

Ces deux positions sont différentes. Elles sont à l'origine, ces dernières années, de politiques publiques distinctes. Il est naturel que l'on retrouve plutôt les partisans de la seconde position du côté du ministère de la Culture. Elle a inspiré toute la politique de décentralisation de la lecture publique, ou, tout récemment la configuration de la Bibliothèque nationale de France. La première position sous-tendait largement la politique de l'ancienne DBMIST⁸, elle était aussi sans doute à l'origine de la toute première version du projet présidentiel de « *bibliothèque d'un genre entièrement nouveau* », quand elle s'appelait encore TGB, très grande bibliothèque.

Pourtant les deux présentations, pour différentes qu'elles soient, ne devraient pas être contradictoires mais complémentaires, la première mettra en avant les aspects industriels, difficilement contestables, la seconde insistera sur les missions générales. Une thèse défendue ici est que les bibliothèques françaises, quel que soit leur statut ou leur domaine d'application, ont plus à perdre qu'à gagner à vouloir en occulter une au profit d'une autre.

Les quatre dimensions de la lecture

Mais ne raisonner qu'à partir de ces deux facettes, c'est sans doute encore trop réduire son cadre d'analyse. La

8. Direction des bibliothèques des musées et de l'information scientifique et technique (1982-1989).

bibliothèque se place du côté de la consultation des documents, nous dirons ici, par commodité, de la lecture sans que ce qualificatif réduise le raisonnement aux livres ou aux périodiques. Peut-on interpréter la lecture en termes économiques ? Là encore, la pluralité des dimensions frappe les yeux. Celles-ci recourent des éléments présentés ci-dessus, mais elles les élargissent aussi.

La lecture est une consommation

Dans une vision industrielle classique des médias, la lecture arrive en bout de chaîne. Une fois le document construit et reproduit, il est ensuite distribué pour être consommé par le lecteur. Dans cette perspective, la bibliothèque est mise sur le même plan que la librairie, comme un diffuseur.

Les arguments des éditeurs, dans le débat sur le droit de prêt, s'appuient largement sur cette idée de lecture-

Librairie et bibliothèque ont de nombreuses ressemblances, mais...

consommation. Finalement, ils contestent la mise à l'écart des bibliothèques de la filière industrielle de l'information et de la culture dont deux des modalités essentielles sont la remontée de la recette proportionnelle aux ventes (pour l'édition) ou au contact (pour le spectacle) et la propriété intellectuelle qui s'exerce sur la diffusion. Nous n'entrons pas dans le débat juridique. Montrer que la perspective économique de la lecture-consommation n'est pas sans conséquence pratique très concrète sur le quotidien des bibliothèques est suffisant.

Que la lecture soit une consommation n'est guère contestable, que les bibliothèques puissent être placées du côté de la diffusion non plus. Mais que les bibliothèques soient sur le même plan qu'un diffuseur classique mérite discussion. Il faudrait sans doute nuancer notre raisonnement

pour tenir compte de la différence entre un environnement de rareté, ou d'abondance ; dans cet article nous en resterons à une discussion générale.

Une comparaison très simple entre librairie et bibliothèque suffira à faire sentir la différence entre la filière industrielle traditionnelle et celle des bibliothèques. Librairie et bibliothèque ont de nombreuses ressemblances. L'une et l'autre facilitent l'accès du public aux livres, de ce point de vue, elles ont la même vocation de promotion de la lecture. L'une et l'autre relèvent de la catégorie des services, il leur faut gérer du personnel, des stocks de livres et aussi des flux de lecteurs physiquement présents dans leur local.

Mais pour la librairie, consommation rime avec destruction, ce qui est le cas le plus ordinaire en économie. Autrement dit, il faut que les livres disparaissent en étant achetés. Le libraire disposera donc sur ses présentoirs de multiples exemplaires du même titre à la mode. La gestion des inventus pèsera sur son budget et il réduira au minimum la lecture sur place.

Le bibliothécaire aura évidemment le réflexe inverse. Pour lui l'amont de la production n'est qu'une boîte noire dont les modalités de fonctionnement lui sont étrangères. Il ne raisonne pas en exemplaires, mais en prototypes dont il dispose d'un beaucoup plus vaste échantillon et dont il ne doit se dessaisir que très provisoirement (le prêt). Dans la mesure où son local le permet, il favorise, au contraire, la lecture sur place.

Si l'on s'en tient à cette dimension de lecture-consommation, on peut trouver facilement des rôles complémentaires aux deux filières, appelons-les filière industrielle (les médias) et filière patrimoniale (les bibliothèques). La première assure le renouvellement des titres, de l'information et de la culture, la seconde entretient la pratique de lecture indispensable à la consommation. Il semble que chacun ait compris que les intérêts de l'une et l'autre convergent, mais il peut arriver que, selon les circonstances, les deux filières aient des zones de recouvrement ou de concurrence ou simplement que des incompréhensions s'installent.

La lecture est une production

Plutôt que de considérer la bibliothèque comme un distributeur de livres ou d'information, on peut aussi l'analyser comme un atelier. Ce point de vue suppose alors de privilégier le service rendu. Il s'appuiera sur le fait que le lecteur est différent avant et après l'acte de lecture. Un tel type d'analyse s'applique à l'évidence tout à fait bien aux bibliothèques universitaires ou aux centres de documentation, intégrés dans une entreprise ou une administration. La bibliothèque universitaire participe directement à l'activité pédagogique, comme le centre de documentation participe à l'activité générale de l'organisme auquel il appartient. L'aspect « ruche » que prend la bibliothèque universitaire en période d'examen est plus convaincant qu'un développement théorique.

Les techniques documentaires, qui ne sont – traduits en termes économiques – qu'un approfondissement et une diversification des aspects « service » de la bibliothéconomie, visent à coller au plus près des besoins des usagers dans une perspective très utilitariste. Bien des savantes réflexions des chercheurs sur les rapports entre information et entreprise se basent, explicitement ou implicitement, sur la place active de l'information dans la production ou dans la prise de décision.

L'idée de lecture-production est plus délicate à mettre en œuvre dans le cadre de la lecture publique. Cette conception est pourtant implicitement à l'origine de travaux américains sur l'évaluation des performances des bibliothèques, par la mesure de son impact sur son environnement non sans de nombreux problèmes et de nombreuses contestations⁹. Des travaux similaires ont pu être menés en France, mais jamais, à ma connaissance, sur le terrain des bibliothèques. La plus grande difficulté est de mesurer les bénéfices résultant du service rendu.

Ce qu'on appelle communément l'« industrie de l'information » – les

banques de données sous leurs supports et accès variés – pourrait sans doute être analysé dans le cadre d'une rentabilisation commerciale de cette conception de la lecture, s'appuyant sur l'opportunité d'une technique innovante. Là aussi les résultats sont divers et la configuration du secteur n'est pas stabilisée.

La lecture est un investissement

Dans le premier cas le document était une marchandise échangée ; dans le deuxième, il s'agissait d'un bien intermédiaire pour la réalisation d'un service ; cette fois, il nous faut le considérer comme un capital fixe, ou plutôt comme un élément de ce capital.

Dans une autre discipline, la sociologie, Pierre Bourdieu a soutenu radicalement une position parallèle en met-

du service, et non sur les documents individuels. Les bibliothécaires connaissent bien la valeur de la cohérence d'un fonds. Ils savent aussi qu'un fonds peut mourir s'il n'est pas entretenu et renouvelé. Un autre intérêt est de percevoir la relativité du capital accumulé. Selon les circonstances, le moment historique, telle ou telle partie du fonds accumulé gagnera ou perdra de sa valeur.

Mais la mesure de cette valeur est aussi délicate pour des économistes. Elle ne se réduit évidemment pas aux dépenses effectuées pour l'accumuler, ni à son prix de revente (dont le calcul pourra relever de logiques spéculatives). A dire vrai, je n'ai pas connaissance de travaux d'économistes qui auraient approfondi ce point de vue. Pourtant c'est, implicitement ou explicitement, la justification des premières politiques

Plutôt que de considérer la bibliothèque comme un distributeur de livres ou d'information, on peut aussi l'analyser comme un atelier

tant en avant le concept de « *capital culturel* » accumulé par les individus¹⁰. Une forme d'« accumulation du capital culturel » est évidemment la lecture. Les bibliothèques privées des intellectuels en sont une des manifestations concrètes. A l'échelle d'une collectivité, les bibliothèques publiques représentent un effort d'investissement équivalent. Ce capital a deux facettes : une facette intellectuelle, l'intérêt des documents accumulés, mesuré à l'aune de la (ou des) culture(s) des populations concernées ; une facette symbolique, la valeur symbolique de la détention de ce capital pour la collectivité. Ce second volet est particulièrement sensible dans la lecture publique en France où l'aspect monumental des « médiathèques » est mis en avant.

L'intérêt de cette perspective est de raisonner sur la globalité des fonds et

publiques en faveur de l'Information scientifique et technique (IST) dans les années soixante-dix ou encore celle des politiques culturelles au début des années quatre-vingt qui mariaient économie et culture.

La lecture est la communion à un patrimoine

Cette dernière dimension est proche de la précédente. J'ai préféré néanmoins l'isoler pour mieux faire ressortir quelques particularités. La notion de patrimoine fait référence au passé. L'information et la culture inscrites sur un document sont figées une fois pour toutes dans le temps (attention, seuls les signes sont figés, la signification, elle, est bien entendu changeante selon les lecteurs et leur « habitus », pour parler comme P. Bourdieu). L'acte de lire est donc bien une communion à un patrimoine. Si on lui

9. Voir note 4.

10. Voir, par exemple, Pierre BOURDIEU, *Réponses*, Paris, Ed. du Seuil, 1992.

ajoute celle de mémoire, et son corollaire l'oubli, on s'aperçoit que la valeur du patrimoine culturel est à géométrie variable.

La notion de patrimoine est familière aux bibliothèques, elle fonde leur mission. Elle justifie l'obligation du dépôt légal ou la mission de conservation, mais aussi celle de gratuité ou de communication.

La conservation ou l'exploitation d'un patrimoine rencontre vite des limites physiques en terme de local, de personnel, de budget, ou simplement de service. Il existe encore dans les bibliothèques françaises bon nombre de fonds méconnus ou inconnus. Ce sont ces limites qui ont voulu être dépassées par la transformation de la Bibliothèque nationale en Bibliothèque nationale de France.

Mais aujourd'hui il faut aussi aller plus loin que cette notion classique de patrimoine. Les réseaux, électroniques et organisationnels, permettent de faire communier une population à un patrimoine beaucoup plus large que celui détenu physiquement par la bibliothèque du territoire dont elles dépendent. Dans le même temps, le patrimoine individuel, celui des bibliothèques privées, s'étend lui aussi potentiellement grâce à la popularisation de la micro-informatique et aux performances des télécommunications. Comme on le voit, la tension entre individuel et collectif n'est pas neuve, mais elle passe aujourd'hui par d'autres canaux.

Toutes ces questions relèvent directement de problématiques économiques. Des premiers travaux ont démarré en France sur le patrimoine monumental, une adaptation aux problèmes de l'information professionnelle a été tentée¹¹. Mais il reste

encore de toute évidence une véritable analyse à mener sur les bibliothèques dans cette perspective.

Il ne faudrait pas croire, non plus, que le patrimoine soit définitivement libéré des tensions de l'économie marchande. Deux allusions suffiront à dissiper cette éventuelle illusion. L'Institut national audiovisuel a fait de la commercialisation des archives de télévision qu'il détient l'instrument de son redressement financier.

les économistes devraient (auraient dû ?) avoir leur mot à dire sur au moins trois niveaux de fonctionnement :

- le niveau budgétaire avec d'un côté les questions posées par l'économie des subventions et, de l'autre, les calculs de coût ;
- la « cartographie documentaire » avec l'harmonisation des choix de développement et les relations inter-établissements ;

La notion de patrimoine justifie l'obligation du dépôt légal ou la mission de conservation, mais aussi celle de gratuité ou de communication

Les boutiques des musées représentent aujourd'hui une activité et un apport financier intéressant pour les établissements dans lesquelles elles sont intégrées¹².

Ces quatre dimensions de la lecture, quels que soient le support et le document concerné (écrit, graphique, sonore ou audiovisuel), sont aussi des éléments de l'économie générale des bibliothèques. Si elles doivent toutes être prises en compte, leur entrelacement peut aussi générer des tensions.

– l'innovation avec la diversification des services ou leur substitution sous la pression du développement technologique.

Les dimensions développées dans cet article pourraient fournir une base aux analyses et aux décisions. Il serait pourtant prétentieux de dire que les économistes pourront demain fournir des outils de pilotage aux bibliothécaires. Il serait temps d'amener sur le terrain des bibliothèques les avancées des économistes de la culture ou celles des économistes de l'information.

Mars 1994

Des choix à faire

Reste que, dès aujourd'hui, les bibliothécaires et leurs tutelles ont des choix à faire pour orienter le développement de leurs établissements pris dans un environnement particulièrement mouvant.

Si l'on raisonne maintenant à partir des établissements proprement dits,

11. Thierry RIBAUT, *Economie de l'information : approche patrimoniale*, Paris, A jour, 1993, 355 p. Cf. dans ce numéro le compte rendu p. 89-90.

12. Voir, par exemple, Béatrice ABBO, *Les boutiques de musées : un exemple des relations entre le monde commercial et le monde muséal*, mémoire DEA ENSSIB, 1993.